



N°254

CIRCULAIRE CHIMIE

Le 20 juillet 2016

FO NE SIGNERA PAS

La FEDECHIMIE Force Ouvrière ne signera pas le projet d'accord relatif à la santé, à l'amélioration des conditions de travail, à la sécurité et à la sureté dans les industries chimiques en l'état.

Au motif d'intégrer des dispositions relatives à la sureté dans la Convention Collective, l'UIC a engagé des négociations pour regrouper tout ou partie de différents accords en un seul (accords du 26 mars 1976, du 20 mai 1992, du 4 juillet 2002 et du 16 septembre 2003). Ceci alors même qu'un travail fastidieux de réécriture de la CCNIC est en cours.

Il aura fallu pas moins de cinq réunions pour obtenir une réécriture à peu près fidèle aux anciens accords... S'agissant d'accords antérieurs à 2004, demeure néanmoins l'incertitude quant aux possibilités de dérogations éventuelles.

Alors que les organisations syndicales unanimes demandaient le maintien pour les CHSCT d'un fonctionnement distinct des autres IRP et un renforcement de ses prérogatives, aucune revendication à ce sujet n'a été prise en compte, ne serait-ce que partiellement.

Ainsi l'UIC, qui n'a de cesse de rappeler les spécificités de la branche en matière de sécurité, renvoie à la loi Rebsamen les questions relatives aux CHSCT.

Il en est de même pour les questions relatives à la réforme de la médecine du travail.

A propos de l'extension aux entreprises Seveso seuil bas du dispositif MASE (habilitation sécurité des entreprises extérieures intervenantes sur les sites) le projet d'accord se contente d'inviter ces entreprises à étudier le dispositif existant pour les entreprises classées Seveso seuil haut.



La FEDECHIMIE FO refuse que la CCNIC devienne un guide de bonnes pratiques.

La fin de cette négociation éclaire le processus du travail de réécriture en cours qui comporte le renvoi de certains sujets à négociations ultérieures. L'UIC veut rénover et adapter la Convention Collective aux dispositions légales a minima mais ne dispose d'aucun mandat pour négocier des droits nouveaux pour les salariés.

Concernant un sujet aussi important que la santé et la sécurité, cette négociation marque pour Force ouvrière un tournant majeur dans la politique contractuelle de la branche.

Un tournant porteur de graves inquiétudes concernant la santé des salariés de la branche et la sécurité des sites comme des populations environnantes.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - 📠: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>